Vol. XLIX — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 17 MARS 1920 — No 17

ABONNEMENTS

Canada .... $1.00 par année
Etats-Unis .... 1.50 " "
Europe .... 2.50 " "

Tarif des Annonces

1ère insertion, par ligne .... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 cents

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANIT[illegible]A
EST PUBLIE ET [illegible]
TOUS LES ME[illegible]EDIS

Toutes communi[illegible] concernant le journal ou l'imp[illegible] devront être adressées :

Le [illegible]toba
42 AVENU[illegible] [illegible]ROVENCHER
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone : Main 3377

FEU MONSEIGNEUR EM.-J. LEGAL

Par la mort de Monseigneur Legal, premier archevêque d'Edmonton, l'église catholique de l'Ouest vient d'être frappée cruellement; les oblats de Marie-Immaculée perdent l'un de leurs fils les plus zélés et les plus saints; le peuple français l'une de ses gloires nationales, l'un des ses patriotes les mieux doués.

Feu Monseigneur Legal était un homme supérieur dans toute l'acception du mot.

Philosophe et théologien de première force, ses conseils étaient recherchés et vivement appréciés par tous ses collègues dans l'épiscopat.

Doué d'une intelligence brillante, d'un esprit clair, d'un jugement sûr et pondéré, l'évêque défunt imposait le respect par une admirable vertu d'humilité qui rayonnait autour de sa personne.

Fin causeur, il n'était tout de même pas un grand parleur; c'était plutôt un profond penseur dont chaque parole portait droit au but.

A celui qui ne le connaissait que superficiellement, il pouvait sembler un peu froid, mais ceux qui ont eu l'avantage de le rencontrer dans l'intimité pourront dire la tendresse qui se cachait dans ce coeur chaud de missionnaire ardent.

Né dans le beau et verdoyant pays de France, professeur de mathématique au séminaire deQuérande, le bon prêtre cherchait d'autres horizons; il lui fallait des conquêtes, une vie de plus grands sacrifices



et, c'était la terre canadienne qui devait bénéficier de ses durs labeurs, de son zêle apostolique.

En 1879 il venait au Canada, il entrait chez les oblats de Marie-Immaculée, et, vaillant soldat de cet ordre religieux dont l'héroisme illuminera un jour les pages de l'histoire de l'Amérique du Nord, à l'exemple de ses frères d'armes il dira adieu à sa famille, à sa patrie pour s'enfoncer dans les froides régions de l'Ouest Canadien afin d'y planter la croix du Christ dans les plaines sauvages, sur le bord des lacs inconnus à la civilisation, dans la forêt lointaine et déserte et afin de porter la connaissance de l'Evangile aux peuplades indiennes perdues là-bas et oubliées du monde civilisé.

Encore un oblat qui s'en va, mais le monde nouveau ne pourra jamais oublier cette armée puissante, car il n'y a pas un brin d'herbe, il n'y a pas une motte de terre sur la terre canadienne, à partir des grands lacs de l'Est jusqu'aux limites les plus reculées du Nord, que ces hardis missionnaires n'aient touchés et sanctifiés.

Citoyens de l'Ouest, catholiques et français c'est avec une douleur profonde que nous constatons chaque fois la disparition de l'une de ces grandes âmes généreuses qui les premières sont venues porter la foi, l'espérance et la charité dans nos immenses plaines.

Les fidèles du diocèse d'Edmonton nous permettront de nous associer à leur deuil et les révérends pères oblats voudront bien accepter l'expression sincère de nos vives sympathies.

LE CATHOLISME

Il s'en va, dites-vous, il s'en va d'heure en heure,
Ce culte délaissé que le vulgaire pleure;
Il s'en va tout chargé de risées et d'affront :
Encore un peu de jours, et, malgré vos présages,
Le vieux géant, battu par le bélier des âges,
Touchera la terre du front.

Il tombe à chaque instant, c'est un fantôme, une ombre.
—Erreur!...oubliez-vous que des combats sans nombre
Furent les premiers jeux de ce roi profané;
Qu'il eut pour piédestal un amas de victimes,
Et que le sang d'un Dieu, coulant à flots sublimes,
Le fortifia nouveau-né?

Ignorez-vous qu'il peut, sous l'oeil du divin Maître,
S'envelopper dans l'ombre ou du moins le paraître,
Pour apprendre à nos coeurs à discerner le jour?...
Avez-vous oublié sa lutte dans l'orage?
Avez-vous oublié que le cri de l'outrage
Multiplait l'hymne d'amour?

Oh! respectez Celui que l'immensité nomme :
L'arbuste devient arbre, et l'enfant se fait homme;
Ainsi du Christ :— sa loi n'a rien de limité,
Elle parait languir, elle souffre... : qu'importe
Cette fièvre d'un jour d'où jaillira plus forte
Sa glorieuse puberté?

Attendez, et le Christ va se montrer encore.
—Tel, quand l'Egypte voit, sous un ciel qui dévore,
Brûler et dépérir ses campagnes sans eaux,
Le Nil s'éveille enfin, le vieux Nil rompt sa chaine,
Accourt d'un bon, et jette au hasard sur la plaine
La fécondité de ses flots!

TURQUETY.

SIMPLES NOTES

Nous conseillons la lecture du discours de sir Thomas White à Ottawa et celui de M. P.-A. Talbot, député de LaVérendrye à la législature du Manitoba.

* * *

La politique fédérale est surement troublée.

La montagne est en travail et pour un travail, c'en est un, n'en doutons pas!.

Plus heureuse que la montagne de Lafontaine, elle donnera au monde plus qu'une souris.

Il y en aura pour tous les goûts, pour tous les appétits.

La grande difficulté sera de choisir entre tous les partis qui offriront leurs plats à l'électorat.

Il faudra tout de même choisir et c'est pourquoi nous croyons qu'il importe à chacun de bien se renseigner sur les divers programmes des nombreux partis politiques déjà en existence ou *in potentia.*

Nos grands quotidiens sont bien organisés, ils nous tiennent au courant des événements, il est bon de les lire, de suivre dans leurs colonnes la marche des événements, le développement des idées actuelles dans l'ordre politique et social.

On n'est pas nécessairement obligé d'approuver toujours les opinions qui émanent de la direction du journal que l'on veut bien lire ça n'est pas non plus un crime de le lire, même si l'on ne partage pas ses opinions.

Qui n'entend qu'une cloche, n'entend qu'un son et c'est seulement par l'étude de tous que l'on peut se former une conception juste des différents problèmes qui se posent aujourd'hui devant les contributables, problèmes qui devront être résolus par les gouvernements.

La critique est bonne, elle est nécessaire, mais avouons aussi qu'elle est facile à faire.

Il n'est pas nécessaire d'avoir un génie bien transcendant pour critiquer; par contre il faut de la volonté et de l'initiative pour trouver les bons moyens de sortir d'une situation quasi inextricable.

La crise que traverse le Canada est bien petite si on la compare au malaise qui étreint presque toutes les nations du monde au moment actuel.

N'empêche qu'il faut la traverser, et, si réellement nous avons le souci et le désir de fonder une nation, de créer un peuple et de nous faire une patrie dans cette partie de l'Amérique, nous devons de toute nécessité nous élever plus haut que les petits préjugés et la petite partisannérie pour nous rallier autour d'un drapeau, d'un programme qui donnera une juste protection à toutes les pièces qui forment la société canadienne. Nous devons aussi prendre garde de nous laisser entrainer soit par colère soit par dépit dans une politique qui serait de nature à nous jeter nous, nos industries, nos institutions fiancières, notre production agricole, nos immenses réssources minières, forestières et hydrauliques dans le grand tout américain ou du reste notre foi et notre langue n'auraient rien à gagner sous le régime du matérialisme glacial qui là-bas règne souverain.

* * *

La révolution rage en Allemagne.

Le parti militariste s'est emparé du pouvoir.

M. Ebert et ses ministres ont pris le champ et prendront un repos entrecoupé de soubresauts.

Il est encore trop tôt pour dire ce qui résultera de tout ce tintamare.

On prétend en certains quartiers que c'est le retour du Kaiser et de son cher fils qu'une faction veut assurer par ce coup de force.

D'autres rient de cette prétention; toujours en est-il qu'à la nouvelle de cet événement le Kaiser s'est mis à scier plus fort que jamais, à tel point qu'il a battu son propre record.

On dit aussi que le Maréchal Von Hindenburg ne serait pas étranger à ce mouvement et qu'il serait possible que ce fut lui Hindenburg qui soit bientôt le grand président impérial de l'Allemagne.

En tous cas les nations alliées, les membres de la Ligue sont agités et semblent vouloir les uns, les autres se casser du sucre sur le dos.

Jusqu'aux journaux de Londres qui accusent Lloyd George et Wilson ne s'être laissés jouer par les Allemands, tandis qu'ils louangent le flair du vieux Clémenceau, qui d'après eux aurait prévu ce qui arrive maintenant, mais qui n'aurait pu l'empêcher parce qu'il était seul à penser de cette manière dans le fameux conseil des quatre.

L'Allemagne va-t-elle se relever ou va-t-elle sombrer plus profondément dans les flots de sang d'une révolution?

Bien sage qui pourra le dire.

Le Maréchal Foch serait prêt à toute éventualité et comme les Etats-Unis n'ont pas l'air de vouloir s'enrôler dans la Ligue des Nations il pourrait se faire que la France s'empara de tout le territoire auquel elle prétend avoir droit en vertu de sa victoire.

Espérons toute fois qu'elle ne se pressera pas trop à prendre le contrôle absolu de la Vallée de la Saar, car au train que vont les choses notre bon ami Dick Waugh, ne se rendra jamais assez tôt pour occuper son siège de Président de la Commission de la Saar.

PAGES OUBLIEES

PENSEES SUR LA RELIGION
(Suite)

Et néanmoins il est certain que l'homme est si dénaturé qu'il y a dans son coeur une semence de joie en cela. Ce repos brutal entre la crainte de l'enfer, et du néant semble si beau, que non seulement ceux qui sont véritablement dans ce doute malheureux s'en glorifient; mais que ceux même qui n'y sont pas croient qu'il est glorieux de feindre d'y être. Car l'expérience nous fait voir que la plupart de ceux ui s'en mêlent sont de ce dernier genre; que ce sont des gens qui se contrefont, et qui ne sont pas tels qu'ils veulent paraître. Ce sont des personnes qui ont ouï dire que les belles ma-
divine que l'on y a ramassées.

—*Pascal.*

nières du monde consistent à faire ainsi l'emporté. C'est ce qu'ils appellent avoir secoué le joug; et la plupart ne lefont que pour imiter les autres.

Mais s'ils ont encore tant soit peu de sens commun, il n'est pas difficile de leur faire entendre combien ils s'abusent en cherchant par là de l'estime. Ce n'est pas le moyen d'en acquérir, je dis même parmi les personnes du monde qui jugent sainement des choses, et qui savent que la seule voie d'y réussir c'est de paraître honnête, fidèle, judicieux, et capable de servir utilement que ce qui leur peut être utile. Or, quel avantage y a-t-il pour nous à ouïr dire à un home qu'il a secoué le joug, qu'il homme qu'il a secoué le joug, qu'il qui veille sur ses actions, qu'il se considère comme seul maître de sa conduite, qu'il ne pense à en rendre compte qu'à soi-même? Pense-til nous avoir porté par là à avoir désormais bien de la confiance en lui, et à en attendre des consolations, des conseils, et des secours dans tous les besoins de la vie? Pense-t-il nous avoir bien réjouis de nous dire qu'il doute si notre âme est autre chose qu'un peu de vent et de fumée, et encore de nous le dire d'un ton de voix fier et content? N'est-ce pas une chose à dire au contraire gaiment, comme la chose du monde la plus triste?

S'ils y pensaient sérieusement ils verraient que cela est si mal pris, si contraire au bon sens, si opposé à l'honnêteté, et si éloigné en tout manière de ce bon air qu'ils cherchent que rien n'est plus capable de leur attirer le mépris et l'aversion des hommes, et de les faire passer pour des persones sans esprit et sans jugement. Et en effet si on leur fait rendre compte de leurs sentiments et des raisons qu'ils ont de douter de la Religion, ils diront des choses si faibles et si basses qu'ils persuaderaient plutôt du contraire. C'était ce que leur disait un jour fort à propos une personne: "Si vous continuez à discourir de la sorte, leur disait-il, en vérité vous me convertirez." Et il avait raison; car qui n'aurait horreur de se voir dans des sentiments où l'on a pour compagnon des personnes si méprisables.

Ainsi ceux qui ne font que que feindre ces sentiments sont bien malheureux de contraindre leur naturel pour se rendre les plus impertinents des hommes. S'ils sont fâchés, dans le fond de leur coeur de n'avoir pas plus de lumière qu'ils ne le dissimulent point. Cette déclaration ne sera pas honteuse. Il n'y a de honte qu'à n'en point avoir. Rien ne découvre davantage une étrange faiblesse d'esprit que de ne pas connaître quel est le malheur d'un homme sans Dieu. Rien ne marque davantage une extrême bassessesse de coeur que de ne pas souhaiter la vérité des promesses éternelles. Rien n'est plus lâche que de faire le brave contre Dieu. Qu'ils laissent donc ces impiétés à ceux qui sont assez mal nés pour en être véritablement capables; qu'ils soient au moins honnêtes gens, s'ils ne peuvent encore être Chrétiens: et qu'ils reconnaisent enfin qu'il n'y a que deux sortes de personnes qu'on puisse appeler raisonnables; ou ceux qui servent Dieu de tout leur coeur, parce qu'ils le connaissent; ou ceux qui le cherchent de tout leur coeur, parce qu'ils ne le connaissent pas encore.

C'est donc pour les personnes qui cherchent Dieu sincèrement, et qui reconnaissant leur misère désirent véritablement d'en sortir, qu'il est juste de travailler, afin de leur aider à trouver la lumière qu'ils n'ont pas.

Mais pour ceux qui vivent sans le connaître, et sans le chercher, ils se jugent eux-mêmes si peu dignes de leur soin, qu'ils ne sont pas dignes du soin des autres: et il faut avoir toute la charité de la Religion qu'ils méprisent pour ne les pas mépriser jusqu'à les abandonner dans leur folie. Mais parce que cette Religion nous oblige de les regarder toujours tant qu'ils seront en cette vie comme capables de la grâce qui peut les éclairer, et de croire qu'ils peuvent être dans peu de temps plus remplis de foi que nous ne sommes, et que nous pouvons au contraire tomber dans l'aveuglement où ils sont; il faut faire pour eux ce que nous voudrions qu'on fit pour nous si nous étions en leur place, et les appeler à avoir pitié d'eux-mêmes, et à faire au moins quelques pas pour tenter s'ils ne trouveront point de lumière. Qu'ils donnent à la lecture de cet ouvrage quelques-unes de ces heures qu'ils emploient si inutilement ailleurs. Peut-être y rencontrerontils quelque chose, ou du moins ils n'y perdront pas beaucoup. Mais pour ceux qui y apporteront une sincérité parfaite et un véritable désir de connaître la vérité, j'espère qu'ils y auront satisfacion, et qu'ils seront convaincus des preuves d'une Religion si divine que l'on y a ramassées.

—*Pascal.*

VERS ROME

De l'aveu général, au témoignage des catholiques, impatients de voir réparer la faute nationale commise il y a quinze ans, comme au jugement des vieux, anticléricaux, furieux et déçus de ce revirement, le rapprochement diplomatique entre la France et le Saint-Siège n'est plus qu'une question de temps.

Les élections du 16 novembre, on le reconnait plus clairement de jour en jour, ont tranché ce problème. Il ne s'agit plus que de choisir l'heure où l'on constatera officiellement qu'il est résolu.

La précédente législature, élue avant la guerre, était foncièrement hostile à cette réconciliation. Un gouvernement lucide et résolu n'aurait-il pu, au nom de l'intérêt national, il semblait que ce fût facile. Mais les uns n'ont pas osé, les autres n'ont pas voulu.

Poussé sur ce point par un député catholique, M. Briand, alors président du Conseil, se déclarait confidentiellement favorable au rapprochement, mais exprimait la crainte d'être désavoué par la Chambre. Aussi préférait-il un ajournement, qui laissait les choses en l'état, à une décision, qui risquait de les compromettre.

M. Clémenceau avait plus d'audace; il ne redoutait pas de heurter et de contraindre la majorité. Mais, lui, malgré tant de clairvoyance patriotique sur d'autres points, demeurait contraire à cette mesure éminemment utile. Il a quitté le pouvoir, sans avoir pu se départir de ce vieux préjugé. C'est en vertu de la même obstinafion que, tout en rendant de solennels hommages au clergé catholique, il empêcha le Président Poincaré de se rendre au *Te Deum* de la victoire. Aussi, quand, l'été dernier la question de l'Ambassade auprès du Vatican se trouva posée devant la Chambre, le ministre des affaires Etrangères de son cabinet, M. Pichon, refusa-t-il de l'examiner. Selon la doctrine gouvernementale, il y avait une opposition de principe entre la loi de Séparation et tout accord avec le Saint-Siège.

Il faut retenir ce dernier point, pour mesurer le chemin parcouru.

Dès le lendemain des élections législatives, on a compris que les dispositions parlementaires, en ce sujet si grave, étaient profondément changées. Le Bloc national était vainqueur. Or, parmi les hommes d'Eat qualifiés pour le représenter au pouvoir, nul n'était plus désigné que M. Millerand. Et M. Millerand, dans un retentissant discours, avait affirmé, au cours de sa campagne électorale, qu'il reprendrait volontiers les relations diplomatiques avec le Pape.

Bientôt la constiution des groupes de la Chambre éclaira mieux encore la situation. La plus nombreuse et la plus puissante de ces fractions organisées, c'est l'*Entente démocratique,* qui semble, à elle seule, près du tiers des députés. Et ce parti, dans lequel se sont rangés la plupart des catholiques, est résolument acquis à la réconciliation. Les groupes conservateurs ou indépendants, qui siègent à droite de *l'Entente démocratique,* partagent, bien entendu, la même opinion. C'est l'avis des groupes de gauche qui pouvait sembler moins sûr; or, il y a quelques semaines, le plus considérable d'entre eux, celui des Républicains de gauche, a exprimé délibérément le voeu "que la France républicaine soit présente partout où elle a des droits et des traditions à défendre." La signification de cette formule était déjà suffisament claire; un des chefs de la fracion a tenu à la commenter, en déclarant qu'elle avait pour principal obiectif de réclamer la présence au Vatican d'un "représentant officiel".

C'est donc un fait acquis: la maiorité de la Chambre approuvera l'envoi d'un ambassadeur auprès du Saint-Siège.

Nos députés y voient un intérêt national. Ils y reconnaissent encore quelque chose de plus: une condition de paix intérieure, un gage d'union sacrée. Chose curieuse! c'est un pasteur protestant, M. Soulier, député de Paris, qui a souligné le plus énergiquement cette vérité politique. Profitant d'une interpellation sur les affaires extérieures, il a formellement demandé, au milieu des applaudissements, le rapprochement diplomatique avec le Saint-Siège; et il l'a réclamé, non seulement au nom du prestige international de la France, mais en faveur de la paix religieuse entre les citoyens. "A l'heure présente, a-t-il affirmé, je dis que, du fait de n'avoir pas de représentant auprès du Saint-Siège, les catholiques se trouvent, dans leur conscience, en état d'infériorité vis-à-vis des Français libre-penseurs et protestants. Il y a, pour leur conscience de catholiques, comme une sorte de blessure dans cette rupture. Et la France ne sera pas un pays sous le régime laïque, c'est-à-dire un pays de neutralité absolue, de respect mutuel des consciences, tant qu'ele n'aura pas mis fin à un état qui blesse la conscience, catholique des Français."

Cette thèse, qui a recueillis les applaudissements de la majorité et que, seuls, les journaux sectaires affectent de trouver paradoxale, est exactement conforme aux déclarations de M. Millerand et de M. Deschanel. Le premier, dans son programme électoral, à propos de la question scolaire, n'a-t-il pas reconnu la neutralité impliquait, non l'exclusion, mais le respect des croyances; et le second, dans un de ses beaux discours de guerre, n'avait-il pas proclamé déjà que les convictions religieuses ont droit à quelque chose de mieux que la tolérance; au respect!

Dans ces conditions, la réponse du président du Conseil à la question de M. Soulier n'était pas douteuse: elle devait, sinon trancher immédiatement le problème, au moins franchir une étape de plus vers sa solution favorable. Elle a marqué cette étape. "Du jour, a formulé M. Millerand, où l'intérêt national paraîtra commander de reprendre des rapports avec le Vatican, ce jour-là ouvertement et publiquement, le gouvernement saisira le parlement qui se prononcera".

Pour bien comprendre toute la portée de cette promesse, il faut la situer dans son cadre. L'interpellation, au cours de laquelle le pasteur Soulier avait évoqué la question romaine, avait pour objet l'application du traité de Versailles. Si grave que soit le problème des rapports de la France avec le Saint-Siège, il n'était donc, dans ce débat précis, qu'une incidente. On ne pouvait espérer que le chef du gouvernement lui apportat dès lors une solution définitive. Une telle question ne saurait être réglée, comme, comme une affaire accessoire, M. Milerand ne devait guère, en la circonstance, que poser un principe. Or, il a posé le principe nettement contraire à celui que la législature précédente avait applaudi, sur les lèvres de M. Pichon, écho de M. Clémenceau lui-même, hier, aux yeux du gouvernement, la reprise des relations diplomatiques avec le Saint-Siège était écartée comme attentatoire à la séparation. Aujourd'hui, elle est considérée come une réforme possible, nullement opposée aux lois du pays, mais dépendant uniquement de l'intérêt national, M. Millerand laisse clairement entendde, à qui connait son opinion foncière et la pensée de M. Deschanel, que cette mesure sera nettement et loyalement soumise au Parlement, dont, par ailleurs, la réponse favorable est déjà certaine.

C'est ainsi, au surplus, que partisans comme adversaires de la réconciliation ont compris et accueilli la déclaration ministérielle. Il ne s'agit plus désormais que d'attendre avec confiance. Il est à présumer que l'attente ne sera pas longue.

François Veuillot.

DANGEREUSE PHILOSOPHIE

Montréal, 8—Le sermon prononcé, hier, à Notre-Dame, par M. l'abbé Martial Levé a été particulièrement impressionnant.

"La philosophie contemporaine," a dit en débutant l'éloquent prédicateur, "affecte de juger de la vérité des doctrines et de la valeur des hommes par les résultats positifs auxquels ils aboutissent.

"Cette prétention s'accorde d'ailleurs très bien avec l'état d'esprit des hommes de notre temps qui sont avant tout préoccupés par les affaires; d'autre part, les nécessités quotidiennes de près de cinq années de guerre n'ont fait que la renforcer; elle reçoit, enfin, une nouvelle impulsion du besoin de produire qui a succédé à la folie de détruire et de ruiner.

"Une telle méthode serait dangereuse, si elle était absolue et exclusive: elle n'aboutirait à rien moins qu'à prendre le succès pour règle de la vérité et du bien. Toutefois, contenue dans de justes limites, cette manière d'apprécier est féconde, aussi le Christ réclame-t-il que l'on la lui applique à lui-même, parce que la sagesse doit se justifier par ses oeuvres comme l'arbre par ses fruits."

M. l'abbé Levé montre ensuite ce que le Christ a fait pour les corps et pour les âmes et il termine par cette péroraison : "L'heure du plein développement intellectuel, industriel et national marque, pour un peuple, le moment de la tentation et de l'épreuve. Portés sur l'aile des lettres et des sciences, de la richesse, de la fierté nationale, elle-même, les démons accourent et tâchent à entrer: demon de la révolte de la raison contre la foi; demon du plaisir, du luxe, de l'impureté; demon de l'orgueil, les autres aussi, tous ensemble, les sept qui président aux sept domaines où fleurissent les sept péchés capitaux. "Ils déploient la bannière de l'émancipation et la font tournoyer aux regards fascinés, mais en bien la fixant, l'on découvrirait dans ses plis le linceuil ou l'on roule les sociétés déchirées.

"Si cette heure de la tentation, catholiques Canadiens - Français, n'a pas encore sonné pour vous, elle ne tardera plus guère. Réunis, ce matin, pour entendre parler de Jésus-Christ; tout à l'heure, courbés sous l'Hostie où il sera descendu; puis, agenouillés devant l'autel où il séjourne, jurez-lui, que cette heure de la tentation sera pour le Canada catholique l'heure de la fidélité, de la raison et de l'âme, l'heure de l'indissolubilité de la famille, l'heure des oeuvres de sant plus abondantes, l'heure enfin de nouvellés et sublimes ascensions vers sa croix et vers son Coeur."

NOS HOMMES FORTS

Napoléon Mathurin

(Par A. N. Montpetit)

(Suite)

Sur le midi, au moment où le soleil perçait enfin son épais rideau de nuages et venait me réchauffer, j'aperçus une voile qui paraissait venir sur moi. Avec mon couteau, je fendis une des planches. J'endétachai deux éclats qui, liées bout, à bout, au moyen d'une de mes bretelles, me tinrent lieu de perche; mon caban hissé au bout me servit de pavillon.

J'élevai cette perche dans mes mains aussi haut que je le pus: je l'agitai en tous sens en poussant des cris rauques qui me déchiraient la gorge. Je savais fort bien qu'on ne pouvait m'entendre à la distance qui nous séparait; mias l'âme a besoin d'exprimer ses sentiments comme ses mouvements par la voix, à laquelle elle donne la note plaintive ou gaie, triste ou enjouée, suivant les circonstances. J'avais la vue fatiguée, brûlée par le salin, et cependant elle semblait acquérir une force nouvelle, en fixant ce vaisseau dont la proue restait pointée sur moi. Plus il avançait, plus je le trouvais beau. Sous les rayons du soleil couchant ses voiles me semblaient de pourpre et sa carène d'or. Il avance, il avance; comme il est fier et brave! N'est-ce pas mon bon ange qui me l'amène avec une amarre de fleurs! Involontairement, je laisse tomber mon pavillon de détresse pour tendre les bras à mes sauveurs. Mon coeur nage dans la joie: je souris de mes lèvres gercées d'où le sang coule, je prie, je crie, je pleure, je regarde le Ciel sans cesser de voir la voile bénie, je suis au comble du bonheur.

Arrivez! arrivez! que je vous embrasse tous; et reprenant mon pavillon que je tiens de mes mains termblantes, je me mets à genoux.

Cinq minutes, dix minutes s'écoulent, un siècle dans ma vie et la voile grandit sensiblement. Encore un quart d'heure de cette course et je suis sauvé.

A ce moment, suffoqué par l'émotion, je tombai sans connaissance sur mes portes. Lorsque je revins à moi, le navire avait disparu et n'eût-ce été mon pavillon de détresse que je tenais encore de mes mains crispées, j'aurais cru avoir été le jouet d'un rêve.

Grelottant de froid, je rendis mon paletôt à son rôle ordinaire. Je saluai le soleil couchant d'une larme, je lui dis adieu comme à un ami qui s'en va et qu'on ne compte plus revoir.

La nuit m'enveloppe de ses voiles qui portent le frisson dans leurs plis, la mer me berce en chantant ses complaintes qui m'ont si souvent endormi: mais je ne suis sensible qu'à la douleur, à la souffrance. Mon estomac est tiraillé par la faim, mon cerveau fume attisé par des visions étranges: mes yeux fatigués se ferment malgré moi le salin a fait de ma chevelure une masse compacte: mon corps endolori peut à peine se mouvoir dans mes vêtements roidis comme une armure; je me laisse cheoir sur mes portes, masse inerte, où l'âme n'a de valeur que par sa résignation à la volonté de Dieu.

Je ne sortis de cet engourdissement que vers midi, le lendemain, au moment où le soleil ouvrant une fenêtre dans l'épaisseur des nuages vint me regarder et me réchauffer Sous l'action de cette chaleur, je sentis plus vivement l'aiguillon de la faim et de la soif qui me tourmentait depuis trois jours. Néanmoins, en dépit de ces tortures, je m'endormis d'un sommeil profond, d'où je fus bientôt tiré par les vagues roulant sur moi, qui menaçaient de m'emporter.

La nuit vint, la quatrième nuit de mon martyr, je ne vis pas à mon grand regret, se coucher le soleil, mon bienfaisant, mon seul ami ici-bas. De sombres nuages m'en dérobaient la vue.

Je passai cette nuit comme la dernière, tremblant de froid, lorsque ma bouche brûlait comme une fournaise. Moi, si pauvre, il me vint au coeur la prière du mauvais riche au Dieu de Lazare: "Faites qu'il tombe une goutte d'eau sur ma langue desséchée."

Le vent soufflait très fort: la mer était en feu. En revanche, la lune se montrait de temps à autre à travers les nuages en lambeaux, courant à ma rencontre comme à la poursuite d'une proie.

Sur le matin, le vent ayant baissé, la mer se calmant, je me laissai aller au sommeil, le seul agent réparateur des forces qui me restaient.

Lorsque je m'éveillai, le soleil déjà haut sur l'horison annonçait une belle journée. Je me dressai sur mes pieds pour jeter un regard autour de moi, dans l'espérance de découvrir quelque vaisseau. J'en n'aperçus rien. L'atmosphère tiédissait sensiblement et me portait au sommeil, auquel je cédai volontiers.

Vers une heure de l'après-midi, le vent ayant complètement cessé, les vagues s'allongeant en pente douce, le soleil bien allumé, j'en profitai pour me déshabiller, ôter mes bottes et prendre un bain de chaude atmosphère, dont je ressentis un grand soulagement. Cependant, la soif et la faim continuaient de me faire souffrir d'une manière horrible: mais, ô Providence! voici qu'une grosse tortue de mer vient longer mon radeau. Je la touche de la main, et elle n'en est pas effrayée. Trop faible pour la soulever, je glisse sous elle une de mes portes pour lui faire une passerelle: elle s'allonge dessus, fait de son mieux pour avancer, sans pouvoir y parvenir. Elle tourne et retourne autour du radeau cherchant à y prendre place qu'elle cherchait, je la lui aurais donné, non seulement sur mon radeau mais encore dans mon estomac. J'avais soif de son sang, j'enrageais de la faim de sa chair. Hélas! la force me manquait pour saisir ce repas succulent que le Ciel m'envoyait.

Comme la pauvre bête s'éloignait le danger auquel elle venait d'échapper, je me vis tout-à-coup entouré d'une troupe de requins de toute grosseur, qui s'ébattaient autour de mon radeau, plogeant et replongeant, battant la mer de leur queue, dont un seul coup eût pu mettre mon épave en pièces, se roulant sur le dos, et montrant leurs gueules armées de dents en scies tranchantes. A cette vue, je me retirai au milieu du radeau, me ramassant sur moi-même, essayant de m'effacer devant la voracité de ces monstres. Je n'avais jamais été si petit.

Me sentant faiblir de plus en plus, et sachant que chaque heure qui s'écoule compte pour moi comme une année dans la vie ordinaire, je ne songe plus qu'à la mort.

Je m'adresse au Ciel, à genoux: "Mon Dieu, pardonnez-moi les "fautes de ma vie: Anges et "Saintes que j'ai invoqués, venez "à mon aide en ce moment su-"prême. Ayez pitié de ma misè-"re Ne souffrez pas que je meure "de faim et de soif, sans les secours "de ma religion.

"Mais s'il me faut périr ainsi, "vous, mon Dieu qui connaissez "mes erreurs, oubliez les devant "mon repentir, et ne me jugez pas "avec trop de rigueur: acceptez "mes souffrances et ma résigna-"tion, en expiation de mes pé-"hé."

Je fus distrait de ma prière par la vision d'une voile qui me paraissait venir vers moi? Le Ciel m'aurait-il exaucée?

Vaine espérance! la voile s'éloigna de moi et ne tarda pas à disparaître.

Mes yeux se portèrent alors sur mon couteau de matelot, dont la lame bien aiguisée me fascinait. Le diable me soufflait à l'oreille. "Un seul coup, un seul! et tous tes maux sont finis" mais j'appelai la Ste Vierge et la bonne Ste Anne à mon secours, et la sinistre vision du suicide se dissipa comme par enchantement.

Le soleil se coucha dans les nuages de pourpre et d'or. Je crus le voir vraiment pour la dernière fois. La nuit fut également belle, mais une nuit sombre remplie d'horeurs pesait sur mon âme. Je tombais d'épuisement: je ne sommeillais que par instants et je croyais avoir dormi des heures. La pensée de la mort m'absorbait tout entier et me poursuivait jusque dans mes rêves.

"Je vais mourir, me disais-je, à la fleur de l'âge, sans avoir joui de la vie, sans avoir satisfait mon ambition sans révéler mon coeur: et pourtant j'ai du courage, le travail est ma vie et je suis fait pour aimer.

"Je n'aurai pas même de tombe sur la terre, où ma mère, mes parents et mes amis pourront attacher mon souvenir. La mer que j'ai trop aimée va m'engloutir à jamais.

(A suivre)

Traversée du Sahara

Paris, 1. — Les commandants Vuilemin et Laparrine, aviateur français, ont complété avec succès la première envolée à travers le désert de Sahara, annoncent des dépêches de Tombouctou. On entretenait des craintes sérieuses sur l'issue de cette audacieuse entreprise. Tombouctou est dans le Soudan français, du côté sud du Sahara.

LE TRAITE AU SENAT

Washington, 27.—Le traité de paix sera de nouveau sur la table de la discussion, au Sénat, et, cette fois, il sera étudié jusqu'à ce qu'un vote soit pris. Personne ne sait encore ni même ne prévoit ce qui arrivera. Des deux côtés l'on s'observe et les prédictions sont à ce sujet des plus contradictoires. Quoiqu'il en soit, on semble confiant dans le fait que le traité sera finalement ratifié.

Afin que la discussion finale ne s'éternise pas, on a pris des mesures pour en limiter autant que possible la durée.

Bolchéviks à Paris

Paris. — Le congrès socialistes, qui s'est ouvert dernièrement à Strasbourg décidera si les Socialistes de France s'uniront aux Bolchevistes où à l'aile plus modérée du parti socialiste qui a ses quartiers-généraux à Genève. Les Socialistes du département de la Seine, qui comprend la ville de Paris, ont déjà donné leurs votes en faveur de l'association du parti socialiste avec les Bolchevistes ou la troisième internationale, qui se réunira bientôt à Moscou.

FAUX APOTRES

Plusieurs journaux français, tous opposés au gouvernement fédéral du jour, ont découvert un documents oranigstes ublié récemment pour enjoindre aux sectaires de l'Ontario de soutenir le parti unioniste dans un but particulier. Le "Soleil", le "Droit", le "Canada" ont reroduit ce document, en tout ou en partie.

Cette façon d'une loge fameuse de tracer une ligne de conduite à suivre à ses fidèles n'est ni nouvelle ni particulière. Il ne se passe guère une élection fédérale ou provinciale, sans que le grand maître des orangistes, après consultation avec ses frères les plus gradés, ne lance une proclamation imprimée comme celle qui émeut (apparemment) tant de défenseurs rouges du trône et de l'autel.

En 1893, lors des fameuses élections générales sur la question des écoles du Manitoba, la loge orangiste, par ses maîtres les plus célèbres, ne se gêna pas de publier proclamation sur proclamation, afin de bien convaincre ses adeptes qu'il était de leur intérêt de voter pour monsieur Laurier contre sir Chs. Tupper, parce que celui-ci, disait-on voulait rendre justice aux catholiques manitobains, tandis que celui-là, selon les propres termes de ces proclamations, savait résister à la hiérarchie catholique.

En trois autres circonstances, à notre connaissance, de semblables proclamations ont été distribuées aux orangistes du Manitoba, à la veille d'élections provinciales importantes, pour dicter aux ennemis de l'Eglise catholique et de la langue française la ligne de conduite à suivre pour mieux consommer la persécution scolaire dont nos frères sont là-bas les victimes. Ces proclamations favorisaient le parti libéral manitobain.

Par contre, les orangistes ont souvent favorisé des gouvernements conservateurs, à Ottawa ou ailleurs, dans ces documents intéressants. Il n'y a aucun doute que, en 1917, les orangistes ont cru porter un coup terrible à l'isolement du Québec. Le coup aurait pu, en effet, causer un tort énorme aux oeuvres catholiques, si les prédications officielles des Evêques, à cette époque et durant la guerre, avaient donné prise à quelque critique sérieuse. La manoeuvre orangiste a échoué, ce jour-là, parce qu'il reste établi que l'Eglise du Canada ne s'est pas opposée à la loi du service militaire.

Mais il est étonnant que les journaux rouges trouvent toujours une copie des documents orangistes qui sont défavorables à la cause de leurs alliés poilitiques et qu'ils n'entendent jamais parler de ceux qui ont tant aidé à leur parti. Non seulement feignent-ils d'ignorer que les organistes ont été leurs alliésde toujours au Manitoba, mais ils poussent même l'audace jusqu'à donner des faveurs à un Greenway et des dîners à un Norris, comme cela s'est fait si tristement au Club de Réforme, à Montréal.

Bien plus, il est arrivé cette chose extraordinaire que c'est le "Soleil" qui faisait autrefois des compliments à un conservateur orangiste, sir Sam Hughes, alors ministre de la milice et dispensateur de faveurs "profitables" à Valcartier, lorsque "l'Evénement," journal alors attaché au parti conservateur dont le fameux général était l'un des chefs, dénonçait le caractère sectaire, persécuteur, et autrement dangereux de ce même Sam Hughes et de ses séides.

Nous haïssons le fanatisme de la secte orangiste et nous le combattons partout où nous croyons le trouver, dans l'un ou l'autre parti, en nous gardant, cependant, de confondre avec ses ténébreux malfaiteurs des hommes publics anglais dont la bonne foi et l'équité ont été maintes fois éprouvées. Pouvons-nous espérer que nos compatriotes feront jamais la même distinction, afin de ne pas perdre à jamais des influences et des sympathies précieuses, san lesquelles il nous serait parfois bien difficile de conserver nos positions nationales et religieuses!

La Marine Marchande des E.-U. Deviendra Puissante

Londres, 2.—Le président W. J. Noble, de la chambre de navigation anglaise, a déclaré dans un discours prononcé hier, que ce serait une grave erreur de sous mer la force croissante de marine marchande américaine. L'intiative et les capacités productrices de la nation américaine, a-t-il dit, justifier l'espoir qu'elle entretient d'exercer un jour la suprématie maritime mondiale. Sa flotte commerciale jauge en ce moment plus de 9,000,000 de tonnes.

Cette renaissance qui menace de modifier toutes les anciennes relations commerciales du globe, a été l'une des conséquences naturelles de la guerre. Il semble que dans l'avenir, la politique maritime des deux grandes puissances de langue anglaise, sera de construire des navires à outrance, en s'appuyant sur le crédit qui sont à présumer et qui constituerait toujours une menace sérieuse pour les armateurs privés.

Il est à remarquer que la houille américaine, y compris les frais de transport, est expédiée sur les marchés mondiaux à moins de 30 shillings par tonne, alors que le prix du combustible britannique dépasse 100 shillings. D'après cette échelle, les Etats-Unis sont à même de monopoliser l'ensemble des marchés anglais et même de ravitailler Londres à des meilleurs termes que les houillières du Northumberland et de Durham.

L'orateur a pronocé un ardent plaidoyer en faveur de la restauration intégrale de la liberté commerciale et civile. A son dire, l'étatisme a abouti à un échec absolu, son action a été paralysante et démoralisante.

CITY OF ST-BONIFACE

PROMULGATION OF BY-LAWS

NOTICE is hereby given that the Council of the City of St. Boniface has passed and approved of the different by-laws hereinafter mentioned :

No. 1211—To provide for cancelling certain debentures and the entry thereof in the Debenture Register and to authorize the issue of new Debentures in substitution thereof payable by a different mode of payment.

No. 1212—To provide for cancelling debentures issued under the authority of By-Law No. 916 as amended by By-Law No. 1004, and the entry thereof in the Debenture Register, and, and to authorize the issue of new debentures in substitution therefor payable by a diffrent mode of payment.

No. 1213—To authorize the sale of certain debentures.

No. 1214—To provide for a change in the denominations of debentures authorized by certain By-Laws.

No. 1216—For the appointment of an Arbitrator in the matter of the claim of J. C. Dussault for damages to Lot 805 DGS 76, St. Boniface. Plan 64 and the buildings erected thereon, by reason of the erection of the new Provencher Bridge.

No. 1217—To amend By-Law No 982 respecting the appointment of a Pound-keeper and the regulating of Pounds.

No. 1218—To close portions of rue LaVerandrye and rue Thibault and to convey the same to the Canadian Northern Railway Company and to open as a Highway and as diversion of rue Thibault all that portion of Lot Seventy six (76) of the Parish of St. Boniface as shown anl colored pink on a plan attached to this By-Law.

No. 1220—Fixing the indemnity of the Aldermen of the said City, for the year 1919.

No. 1221—Fixing the Tax Rate in the said City for the year 1919.

No. 1222—Authorizing the transfer of Tax Sale Certificate re Lots 7 and 8, Block 1, Plan 1441.

No. 1223—Authorizing the transfer of Tax Sale Certificate re Lot 30, Part of Lot 82, Plan 2373.

No. 1224—To open and continue a certain Street in the City of St. Boniface (Dupuy Ave.)

No. 1225—To authorize the Mayor and Treasurer to make temporary loans from ratepayers or others, and to confirm such loans already made by the Treasurer as are provided for in Sections 526 and 677 of the St. Boniface City Charter.

No. 1226—Respecting the appointment of an Assessment Commissioner.

No. 1228—Authorizing transfer of Tax Sale Certificate covering Lot One, Block five. Plan No. 2005.

No. 1229—To impose a Waterworks Frontage Rate.

No. 1230—Authorizing transfer of Tax Sale Certificates No. 2019 and 2020.

No. 1231—Authorizing transfer of Tax Sale Certificate covering Lot 20, Block 12. Plan 1306.

No. 1232—To determine the Business Assessment to be made upon the Corporations, Companies, individuals or Partnerships, liable thereto, and the Business Tax to be levied on said assessment.

No. 1233—Authorizing transfer Tax Sale Certificate covering Lot 60, Block 2, Plan 1028.

No. 1234—To enable the City of St. Boniface to borrow from Banque d'Hochelaga $450,000.00.

No. 1236—Authorizing transfer of Tax Sale Certificates covering Lots 72 73 and the West Half of Lot 74, DGS 86 St. Boniface, Plan 692.

No. 1237—Authorizing transfer of Sale Certificate covering Lot 72, DGS 82, Plan 651.

No. 1238—To provide for assessment by special rate the cost of a pavement on Marion street between the easterly boundary of DesMeurons Street and the Westerly boundary of Dawson Road in the City of St. Boniface.

No. 1239—Authorizing transfer of Tax Sale Certificate covering Lots 16 and 17, Block 8. Plan 1441.

No. 1240—Authorizing transfer of Tax Sale Certificate covering Lots 5 and 6, Block 8. Plan 1441.

No 1241—Authorizing transfer of Tax Sale Certificate covering Lots 3 and 4, Block 8, Plan 1441.

No. 1242—Authorizing transfer of Tax Sale Certificate covering Lot 2, Block 8, Plan 1441.

No 1243—Authorizing transfer of Tax Sale Certificate covering Lot 38, Block 4. Plan 1441.

No. 1244—Authorizing transfer of Tax Sale Certificate covering Lots 36 and 37, Block 4, Plan 1441.

No 1245—Authorizing transfer of Tax Sale Certificate covering Lots 3 and 4, Part of Lot 82 Plan 2213.

All persons are hereby required to take notice that any one desirous of applying to have such By-Laws or any of them, or part thereof quashed, must make his application for that purpose to a Judge of the Court of the King's Bench sitting in Chambers, within two weeks next after publication of this notice, once a week, for three successive weeks in the newspaper called "Le Manitoba" or he will be too late to be heard in that behalf.

By Order

Ernest GAGNON,
City Clerk.

St. Boniface, Man.
16th March, 1920.



AVIS PUBLIC

Avis est donné par la présente que le Rôle d'Evaluation de la Cité de Saint-Boniface pour l'année 1920 a été déposé à mon bureau, à l'Hôtel-de-Ville, le 15 mars courant, où il pourra être examiné par tous les intéressés, de 10 heures de l'avant-midi jusqu'à 4 heures de l'après-midi, pendant quatorze jours à partir du 16 mars courant.

Tous ceux qui auraient raison de se plaindre dc dit Rôle devront produire leurs plaintes, par écrit, le ou avant le 29 mars courant, et ces plaintes seront entendues et jugées par le Conseil de la Cité de Saint-Boniface qui siègera en Cour de Révision, le 9 avril prochain, à 8 heures P.M., dans les Salles du Conseil, à l'Hôtel-de-Ville de Saint-Boniface.

SAINT-BONIFACE

Depuis le 15 mars les malles du soir ferment au bureau de poste de Saint-Boniface à 5.30 au lieu de 6.30 et la levée du soir des lettres dans les boîtes aux coins des rues se fait à 6.15.

* * *

M. Antoine Gauvin, est de retour de la Californie. Même si Los Angeles est magnifique, nous croyons qu'il aime encore mieux St-Boniface.

* * *

Sa Grandeur Mgr Béliveau est parti pour Edmonton où il doit prononcer l'oraison funèbre aux funérailles de feu Mgr Legal.

Baptêmes

Le 29 février.—Joseph-Lucien-Paul, fils de Donat Lefebvre et de Malvina Moujan.

Le 29 février.—Joseph-Thomas Aldéo, fils de Narcisse Raté et de Marie-Louise Tardif.

Le 29 février.—Joseph-Valéry-Antonio-Gérard, fils de Abondéus Mousseau et de Emilienne Dubois.

Le 7 mars. — Joseph-Philippe-Gordan, fils de Arthur Primeau et de Marie-Rose Tétreault.

Le 7 mars. — Marie-Anne-Aimée, fille de Lorenzo Bellefeuille et de Marie-Louise Nault.

Le 7 mars.—Marie-Jeanne-Laudina-Anita, fille de Wilfrid Proulx et de Maria Magnan.

Le 14 mars.—Joseph-Basile-Albert, fils de Joseph Ducharme et de Anna Tardif.

Le 14 mars.—Joseph-Edouard-Rolland, fils de Joseph et de Caroline Ayotte.

Le 14 mars. — Marie-Véronica, fille de Joseph Murray et de Hannah McGurk.

Le 14 mars. — Joseph-Willie-Léo, fils de Albert Michon et de Sédulie Gaucher.

Le 14 mars.—Marie-Rachel, fille de Charles Genest et de Angélina Girouard.

Le 14 mars. — Marie-Louise-Henriette, Thérèse, fille de Henri Lévêque et de Marie-Louise Leblanc.

Sépultures

Le 26 février.—Théodule Magnan, décédé à l'âge de 67 ans.

Le 28 février.—Paul-Alphonse Peletier, décédé à l'âge de 2 ans.

Le 12 mars.—Marie Ethier, épouse de feu Onésime Proteau, décédée à l'Hospice Taché à l'âge de 84 ans.

POUR NOS MORTS

Dimanche soir eut lieu à l'école Provencher à Saint-Boniface, le concert organisé au profit du monument des soldats français morts au champ d'honneur. Mgr l'Archevêque empêché d'y assister par suite des obsèques de Mgr Legal se fit remplacer par M. l'abbé Jubinville, curé de Saint-Boniface. Ce fut un concert vraiment brillant. Avec des artistes comme ceux inscrits au programme il ne pouvait en être autrement, aussi est-ce devant une salle comble, heureuse de les applaudir qu'ils ont tenu l'auditoire sous le charme.

Mlle Mollot dont le doigté léger sait si bien faire rendre au piano les divers sentiments de l'âme, nous fit éprouver toutes les douceurs de ses deux morceaux. La Sieste, d'Edmond Laurence et le Caprice de Widor. Notre ténor M. Hélie fut comme toujours excellent et parfaitement goûté du public ainsi que son élève Mrs. Dikenson, dont la diction française fut très bonne. Les deux furent très bien accompagnés au piano par Melle Lemieux et M. Dorval. M. Wegbecher est un nouveau venu parmi nous, mais il fait époque par son magnifique talent de violoniste, et qu'il nous permette de lui dire que tous seront heureux de l'entendre souvent. M. Jutras nous émut profondément par sa chanson Hardi les Gars qu'il rendit avec des accents si fiers et si patriotiques. Mme Dugal qui l'accompagnait au piano donna une bonne interprétation des sentiments exprimés dans le chant. M. d'Auteuil se chargea d'amener le rire sur tous les visages. Les uns se rappeleront les Lapins, les autres (ceux qui ne sont pas contents de leur sort) la chemise de l'homme heureux et les dames... toutes les louanges de son morceau La Francaise. L'orchestre sous l'habile direction de M. Gens mérite tous les éloges. La musique fut entrainante et bien française. A tous ces artistes nous disons un chaleureux merci, ainsi qu'au Rév. Frère Joseph, toujours si heureux de prêter la salle de l'école pour une bonne oeuvre.

—*Communiqué.*

MGR LEPAILLEUR A ST-BONIFACE

Chez les Artisans Canadien-Français

Mgr Lepailleur, l'aumônier général des Artisans Canadien-Français, de passage à St-Boniface a bien voulu nous donner une conférence causerie, dimanche dernier à l'hôtel de ville, entre deux trains.

Une assistance nombreuse était présente à l'assemblée. Pendant une heure durant le conférencier avec l'éloquence et la belle humeur qu'on lui connait a su intéresser vivement son auditoire.

M. Godias Brunet, 2ème vice-président, présidait cette réunion intime, en l'absence du président, ce que c'est que d'avoir un vice!

M. l'abbé D. Lamy, aumônier du cercle de St-Boniface a remercié notre distingué conférencier. Notre dévoué curé, M. l'abbé Jubinville a su ajouter une note réconfortante à cette assemblée en disant qu'il y a un brillant avenir pour les Artisans à St-Boniface.

Jeudi soir à l'Académie Provencher nous aurons encore la bonne fortune d'entendre Mgr Lepailleur. Il y aura partie de cartes et causerie.

Les artisans et les artisanes sont priés d'être tous présents et d'y amener leurs amis et leurs amies. Qu'on se le dise.

Venez entendre Mgr Lepailleur jeudi soir à l'Académie Provencher.

—*Communiqué.*

LA PART DE LA FRANCE

Malgré que la France ait mobilisé au dela de 20,000 prêtres et séminaristes dont plus de 3000 furent tués au champ d'honneur, et malgré que beaucoup d'entre eux ne furent renvoyés à leur sacerdoce que dans le courant de l'année dernière, savez-vous, ami lecteur qu'elle a été la part de la France parmi les missionnaires morts à leur vrai champ d'honneur à eux, en 1919?

Lisez plutôt ceci paru le 8 février dans l'Echo de Paris:

"Les Missions catholiques" viennent de publier la liste des missionnaires frappés par la mort au cours de l'année 1919.

Sur 237 évêques et prêtres décédés, 112 sont Français. Notre pays à lui seul, fournit donc la moitié de l'effort total accompli par les nations catholiques pour l'évangélisation du monde."

Sans commentaire, n'est-ce pas?

UNE BONNE CHANCE

320 acres dans le district de Ste-Anne, 35 acres en culture, 200 prêts à être cassés et 20 acres en bois. Le tout huat et sec. Bon puits, une maison 2 étages en logues, grandeur 16x26, avec allonge 16x14, une étable 20x40 et une 222x25, une grainerie 16x18. 30 têtes de bétail, 14 vaches à lait, 3 chevaux et les instruments aratoires. eL tout est clôturé. A vendre pour 40 piastres de l'acre tout compris. aL moitie de la somme comptant. Raison de vente: Le propréitaire n'aife pas la district.

160 acres, 3 miles de Dugald, 16 miles de Winnipeg, vieil maison en bon état. Bonne terre. 150 acres cassés et disqués l'été dernier. Terre prête pour la semence. Une récolte paieraient presque la somme. Prix 70 piastres par acre, 4,000 piastres comptant, balance arangée.

P. A. LAZARNICK,
215 Curry Building, Winnipeg

BONNES PENSEES

L'affection est comme la sainteté, Dieu ne veut pas qu'il y en ait deux qui se ressemblent.

Le malheur est le plus beau vêtement que l'homme puisse porter et les ennemis ne savent pas ce qu'ils font en en couvrant ceux qu'ils haïssent.

On est jugé dans le monde sur la place qu'on prend et la responsabilité qu'on assume.

Il ne faut pas beaucoup d'esprit pour tromper les hommes; c'est pour les éclairer qu'on n'en a jamais assez.

Chacun aime selon son goût, peu de gens aiment selon leur devoir et le goût de Notre-Seigneur.

Moins on a d'esprit et de capacité plus on est d'ordinaire orgueilleux et suffisant.

PETITES ANNONCES

ON DEMANDE— — Deux filles sérieuses ou femes pour faire un peu de cuisine et servir au magasin de M. Hélie, Avénue Provencher. Salaire convenable.

TROUVE—Une some d'argent. S'adresser 224, rue Notre-Dame, St-Boniface.